
AVIS AU PUBLIC

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC- GRAULHET

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE RELATIVE À L'ÉLABORATION DES PLANS DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DES COMMUNES DE LISLE-SUR-TARN, DE MONTANS ET DE PUYCELSI

Le public est informé que, par arrêté n°49_2026A, le Président de la Communauté d'Agglomération a prescrit l'enquête publique unique portant sur :

- l'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine lié au Site Patrimonial Remarquable de Lisle-sur-Tarn et de Montans ;
- l'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine de la commune de Puycelsi, lié au Site Patrimonial Remarquable de Puycelsi et de Larroque.

Le siège de l'enquête est établi au siège administratif de la Communauté d'Agglomération (10 Route de Técou - 81600 Técou), du 08/09/2026 (09h00) au 08/10/2026 (17h00), soit 31 jours consécutifs,

Monsieur Christian BAYLE, commissaire enquêteur désignée par le Tribunal Administratif, assurera l'enquête.

Les dossiers d'enquête publique sont consultables :

- pour l'ensemble des dossiers, sur support papier et numérique au siège administratif de la Communauté d'Agglomération et sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (Onglet Mon Agglo>Aménagement du territoire>Document en vigueur Plans locaux d'urbanisme>Enquête publique//En cours ou à venir) ;
- uniquement pour le dossier relatif au PVAP de la commune de Lisle-sur-Tarn et de Montans, sur support papier mis à disposition aux mairies de Lisle-sur-Tarn et de Montans aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie ;
- uniquement pour le dossier relatif au PVAP de la commune de Puycelsi, sur support papier mis à disposition à la mairie de Puycelsi aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie ;

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public peut formuler ses observations dans les conditions suivantes :

- lors des permanences du commissaire enquêteur :
 - Samedi 19 septembre 2026 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Puycelsi ;
 - Jeudi 24 septembre 2026 de 09h00 à 12h00 à la mairie de Puycelsi ;
 - Jeudi 24 septembre 2026 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Lisle-sur-Tarn ;
 - Mercredi 30 septembre 2026 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Montans
- Lundi 05 octobre 2026 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Lisle-sur-Tarn ;
- Jeudi 08 octobre 2026 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Puycelsi ;
- Jeudi 08 octobre 2026 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Lisle-sur-Tarn.
- sur les registres d'enquête papier, disponibles à l'accueil des Mairies de Lisle-sur-Tarn, de Montans et de Puycelsi ;
- sur le registre numérique disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (Onglet Mon Agglo>Aménagement du territoire>Document en vigueur Plans locaux d'urbanisme>Enquête publique//En cours ou à venir),
- par courrier postal, à adresser au commissaire enquêteur à l'adresse : Centre de ressources de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet - 10 Route de Técou- 81600 Técou
- par voie électronique, à l'adresse enquetepublique.pvap@gaillac-graulhet.fr

Toutes remarques transmises après le 08/10/2026 (17h00) ne seront pas prises en compte. L'intégralité des observations recevables déposées par le public seront reportées sur le registre numérique.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, en mairie de Lisle-sur-Tarn, de Montans et de Puycelsi ainsi qu'au siège de la Communauté d'Agglomération et sur son site internet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces auprès de la Communauté d'Agglomération (10 Route de Técou - 81600 Técou).

AVIS AU PUBLIC

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC- GRAULHET

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE RELATIVE À L'ÉLABORATION DES PLANS DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DES COMMUNES DE LISLE-SUR-TARN, DE MONTANS ET DE PUYCELSI

Le public est informé que, par arrêté n°49_2026A, le Président de la Communauté d'Agglomération a prescrit l'enquête publique unique portant sur :

- l'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine lié au Site Patrimonial Remarquable de Lisle-sur-Tarn et de Montans ;
- l'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine de la commune de Puycelsi, lié au Site Patrimonial Remarquable de Puycelsi et de Larroque.

Le siège de l'enquête est établi au siège administratif de la Communauté d'Agglomération (10 Route de Técou - 81600 Técou), du 08/09/2026 (09h00) au 08/10/2026 (17h00), soit 31 jours consécutifs,

Monsieur Christian BAYLE, commissaire enquêteur désignée par le Tribunal Administratif, assurera l'enquête.

Les dossiers d'enquête publique sont consultables :

- pour l'ensemble des dossiers, sur support papier et numérique au siège administratif de la Communauté d'Agglomération et sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (Onglet Mon Agglo>Aménagement du territoire>Document en vigueur Plans locaux d'urbanisme>Enquête publique//En cours ou à venir) ;
- uniquement pour le dossier relatif au PVAP de la commune de Lisle-sur-Tarn et de Montans, sur support papier mis à disposition aux mairies de Lisle-sur-Tarn et de Montans aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie ;
- uniquement pour le dossier relatif au PVAP de la commune de Puycelsi, sur support papier mis à disposition à la mairie de Puycelsi aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie ;

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public peut formuler ses observations dans les conditions suivantes :

- lors des permanences du commissaire enquêteur :
 - Samedi 19 septembre 2026 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Puycelsi ;
 - Jeudi 24 septembre 2026 de 09h00 à 12h00 à la mairie de Puycelsi ;
 - Jeudi 24 septembre 2026 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Lisle-sur-Tarn ;
 - Mercredi 30 septembre 2026 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Montans
- Lundi 05 octobre 2026 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Lisle-sur-Tarn ;
- Jeudi 08 octobre 2026 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Puycelsi ;
- Jeudi 08 octobre 2026 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Lisle-sur-Tarn.
- sur les registres d'enquête papier, disponibles à l'accueil des Mairies de Lisle-sur-Tarn, de Montans et de Puycelsi ;
- sur le registre numérique disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (Onglet Mon Agglo>Aménagement du territoire>Document en vigueur Plans locaux d'urbanisme>Enquête publique//En cours ou à venir),
- par courrier postal, à adresser au commissaire enquêteur à l'adresse : Centre de ressources de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet - 10 Route de Técou- 81600 Técou
- par voie électronique, à l'adresse enquetepublique.pvap@gaillac-graulhet.fr

Toutes remarques transmises après le 08/10/2026 (17h00) ne seront pas prises en compte. L'intégralité des observations recevables déposées par le public seront reportées sur le registre numérique.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, en mairie de Lisle-sur-Tarn, de Montans et de Puycelsi ainsi qu'au siège de la Communauté d'Agglomération et sur son site internet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces auprès de la Communauté d'Agglomération (10 Route de Técou - 81600 Técou).

Albi, le 6 août 2026

PARUTION :

Département : 81

Journal : TARN LIBRE

Date de parution : 21 août 2026

Référence n°L2600435

AVIS AU PUBLIC

*Cette annonce est commandée pour paraître sous réserve de conformité à son usage.
Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

AVIS AU PUBLIC

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET

Enquête publique unique relative à l'élaboration des Plans de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine des communes de Lisle-sur-Tarn, de Montans et de Puycelsi

Le public est informé que, par arrêté n°49_2026A, le Président de la Communauté d'Agglomération a prescrit l'enquête publique unique portant sur :

- l'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine lié au Site Patrimonial Remarquable de Lisle-sur-Tarn et de Montans ;

- l'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine de la commune de Puycelsi, lié au Site Patrimonial Remarquable de Puycelsi et de Larroque.

Le siège de l'enquête est établi au siège administratif de la Communauté d'Agglomération (10 Route de Téco - 81600 Téco), du 08/09/2026 (09h00) au 08/10/2026 (17h00), soit 31 jours consécutifs,

Monsieur Christian BAYLE, commissaire enquêteur désignée par le Tribunal Administratif, assurera l'enquête.

Les dossiers d'enquête publique sont consultables :

- pour l'ensemble des dossiers, sur support papier et numérique au siège administratif de la Communauté d'Agglomération et sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (onglet Mon Agglo>Aménagement du territoire>Document en vigueur Plans locaux d'urbanisme>Enquête publique//En cours ou à venir) ;

- uniquement pour le dossier relatif au PVAP de la commune de Lisle-sur-Tarn et de Montans, sur support papier mis à disposition aux mairies de Lisle-sur-Tarn et de Montans aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie ;

- uniquement pour le dossier relatif au PVAP de la commune de Puycelsi, sur support papier mis à disposition à la mairie de Puycelsi aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie ;

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public peut formuler ses observations dans les conditions suivantes :

- lors des permanences du commissaire enquêteur :

- o Samedi 19 septembre 2026 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Puycelsi ;

- o Jeudi 24 septembre 2026 de 09h00 à 12h00 à la mairie de Puycelsi ;

- o Jeudi 24 septembre 2026 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Lisle-sur-Tarn ;

- o Mercredi 30 septembre 2026 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Montans

- o Lundi 05 octobre 2026 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Lisle-sur-Tarn ;

- o Jeudi 08 octobre 2026 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Puycelsi ;

- o Jeudi 08 octobre 2026 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Lisle-sur-Tarn.

- sur les registres d'enquête papier, disponibles à l'accueil des Mairies de Lisle-sur-Tarn, de Montans et de Puycelsi ;

- sur le registre numérique disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (onglet Mon Agglo>Aménagement du territoire>Document en vigueur Plans locaux d'urbanisme>Enquête publique//En cours ou à venir),

- par courrier postal, à adresser au commissaire enquêteur à l'adresse : Centre de ressources de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet - 10 Route de Téco - 81600 Téco

- par voie électronique, à l'adresse enquetepublique.pvap@gaillac-graulhet.fr

Toutes remarques transmises après le 08/10/2026 (17h00) ne seront pas prises en compte. L'intégralité des observations recevables déposées par le public seront reportées sur le registre numérique.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, en mairie de Lisle-sur-Tarn, de Montans et de Puycelsi ainsi qu'au siège de la Communauté d'Agglomération et sur son site internet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces auprès de la Communauté d'Agglomération (10 Route de Téco - 81600 Téco).

Le Directeur



Albi, le 6 août 2026

PARUTION :

Département : 81

Journal : TARN LIBRE

Date de parution : 11 septembre 2026

Référence n°L2600436

AVIS AU PUBLIC

*Cette annonce est commandée pour paraître sous réserve de conformité à son usage.
Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

AVIS AU PUBLIC

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET

Enquête publique unique relative à l'élaboration des Plans de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine des communes de Lisle-sur-Tarn, de Montans et de Puycelsi

Le public est informé que, par arrêté n°49_2026A, le Président de la Communauté d'Agglomération a prescrit l'enquête publique unique portant sur :

- l'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine lié au Site Patrimonial Remarquable de Lisle-sur-Tarn et de Montans ;

- l'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine de la commune de Puycelsi, lié au Site Patrimonial Remarquable de Puycelsi et de Larroque.

Le siège de l'enquête est établi au siège administratif de la Communauté d'Agglomération (10 Route de Téco - 81600 Téco), du 08/09/2026 (09h00) au 08/10/2026 (17h00), soit 31 jours consécutifs,

Monsieur Christian BAYLE, commissaire enquêteur désignée par le Tribunal Administratif, assurera l'enquête.

Les dossiers d'enquête publique sont consultables :

- pour l'ensemble des dossiers, sur support papier et numérique au siège administratif de la Communauté d'Agglomération et sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (Onglet Mon Agglo>Aménagement du territoire>Document en vigueur Plans locaux d'urbanisme>Enquête publique//En cours ou à venir) ;

- uniquement pour le dossier relatif au PVAP de la commune de Lisle-sur-Tarn et de Montans, sur support papier mis à disposition aux mairies de Lisle-sur-Tarn et de Montans aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie ;

- uniquement pour le dossier relatif au PVAP de la commune de Puycelsi, sur support papier mis à disposition à la mairie de Puycelsi aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie ;

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public peut formuler ses observations dans les conditions suivantes :

- lors des permanences du commissaire enquêteur :

- o Samedi 19 septembre 2026 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Puycelsi ;
- o Jeudi 24 septembre 2026 de 09h00 à

- 12h00 à la mairie de Puycelsi ;
- o Jeudi 24 septembre 2026 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Lisle-sur-Tarn ;
- o Mercredi 30 septembre 2026 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Montans

- o Lundi 05 octobre 2026 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Lisle-sur-Tarn ;

- o Jeudi 08 octobre 2026 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Puycelsi ;

- o Jeudi 08 octobre 2026 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Lisle-sur-Tarn.

- sur les registres d'enquête papier, disponibles à l'accueil des Mairies de Lisle-sur-Tarn, de Montans et de Puycelsi ;

- sur le registre numérique disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (Onglet Mon Agglo>Aménagement du territoire>Document en vigueur Plans locaux d'urbanisme>Enquête publique//En cours ou à venir),

- par courrier postal, à adresser au commissaire enquêteur à l'adresse : Centre de ressources de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet - 10 Route de Téco - 81600 Téco

- par voie électronique, à l'adresse enquetepublique.pvap@gaillac-graulhet.fr

Toutes remarques transmises après le 08/10/2026 (17h00) ne seront pas prises en compte. L'intégralité des observations recevables déposées par le public seront reportées sur le registre numérique.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, en mairie de Lisle-sur-Tarn, de Montans et de Puycelsi ainsi qu'au siège de la Communauté d'Agglomération et sur son site internet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces auprès de la Communauté d'Agglomération (10 Route de Téco - 81600 Téco).

Le Directeur

